

L'OFFRE GLOBALE EN SECURITÉ INCENDIE

EXTINCTEURS • BLOCS • SIGNALISATION • ALARMES • RIA • DESENFUMAGE • FORMATION



ETUDE INSTALLATION ET MAINTENANCE DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE



PREFEU BY ISIF



DOMAINES D'INTERVENTIONS

Extincteurs

Extincteurs portatif
Extincteurs sur roues
Pendulaire, à perche.

Hydraulique

Robinet d'incendie Armé
Poteau Incendie
Colonne sèche

Signalisation

Affichage et consigne
Plan d'intervention pompiers
Plan d'évacuation

Eclairage de sécurité

Blocs de secours
Blocs d'ambiance
Blocs à phare

Désenfumage

Naturel à treuil
Naturel pneumatique
Motorisé Mécanique

Système Sécurité Incendie (SSI)

Alarme type 4
Alarme évacuation
Alarme détection/évacuation-
DAAF Détecteur de fumée

Formation du personnel

Manipulation extincteurs
Exercice d'évacuation
Formation SST

Extinction automatique

Station essence
Extinction auto à gaz
Extinction auto additif



PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE EN PROTECTION INCENDIE ACTIVE.

Depuis 1998, **PREFEU** conçoit, installe et maintient des systèmes fixes et mobiles de protection incendie pour les secteurs public, industriels, tertiaires, logistiques ou pour les surfaces commerciales.

Commerçant, industriel ou artisan, une équipe commerciale et technique se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos futurs projets.

La **sécurité incendie** est de nos jours utilisée comme moyen de protection actif ou passif contre des événements accidentels graves pouvant conduire jusqu'à la destruction partielle ou totale d'une installation, d'un bâtiment ou d'un site industriel.

Mais la sécurité incendie peut également permettre de sauver des vies, préserver un environnement et de conserver la renommée d'une entreprise.

En effet, lorsque les moyens de **sécurité incendie** sont bien pensés, ils constituent de véritables alliés à la démarche de maîtrise des risques industriels.

NOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PREFEU répond à l'ensemble des besoins des professionnels en matière de sécurité incendie.

Nos équipes d'experts vous proposent une gamme complète de services de prévention incendie en entreprise, dans les ERP et les ERT, dans le but de vous accompagner dans toutes les étapes de prévention des incendies dans votre établissement.

UN SERVICE QUE NOUS MAITRISONS !

De l'étude de mise en conformité incendie jusqu'à l'entretien de vos extincteurs et à la vérification annuelle de votre matériel de sécurité, en passant par la réalisation de vos plans d'évacuation...

PREFEU s'occupe de toutes les démarches obligatoires en matière de sécurité incendie.

La **sécurité incendie** est de nos jours utilisée comme moyen de protection actif ou passif contre des événements accidentels graves pouvant conduire jusqu'à la destruction partielle ou totale d'une installation, d'un bâtiment ou d'un site industriel.

Mais la sécurité incendie peut également permettre de sauver des vies, préserver un environnement et de conserver la renommée d'une entreprise.

En effet, lorsque les moyens de **sécurité incendie** sont bien pensés, ils constituent de véritables alliés à la démarche de maîtrise des risques industriels.

NOS DOMAINES D'INTERVENTIONS

Nous disposons d'une équipe d'experts qualifiés et formés dans le domaine de la sécurité incendie.



Extincteurs

Extincteurs portatif
Extincteurs sur roues
Pendulaire, à perche.



Hydraulique

Robinet d'incendie Armé
Poteau Incendie
Colonne sèche



Signalisation

Affichage et consigne
Pland'intervention pompiers
Plan d'évacuation



Système Sécurité Incendie (SSI)

Alarme type 4
Alarme évacuation
Alarme détection/évacuation
DAAF Détecteur de fumée



Eclairage de sécurité

Blocs de secours
Blocs d'ambiance
Blocs à phare



Désenfumage

Naturel à treuil
Naturel pneumatique
Mécanique



Formation du personnel

Manipulation extincteurs
Exercice d'évacuation
SST, Sauv. secouriste au Travail



Extinction automatique

Station essence
Extinction auto à gaz
Extinction auto additif



Equipement incendie

Coffret extincteurs
Couverture anti-feu
seau, bac à sable



*Grâce à notre savoir-faire et notre expérience,
nous sommes en mesure de vous offrir des solu-
tions sur mesure et adaptées à vos besoins.*



EXTINCTEURS

Entretien de vos Extincteurs portatifs et mobiles

Par son action immédiate, c'est un moyen efficace de **première intervention dans la lutte contre l'incendie** dans l'attente de mise en œuvre éventuelle de moyens plus puissants. Son utilisation facile et rapide ainsi que sa grande maniabilité permettent à quiconque aperçoit un départ de feu



La gamme d'extincteurs PREFEU est complète, innovante, et performante pour répondre à toutes vos problématiques incendie, et garantir une sécurité optimale pour vous, vos proches et votre patrimoine.



EQUIPEMENT INCENDIE

PREFEU fournit l'ensemble moyens de lutte contre les incendies, du seau incendie au chariot d'intervention, en passant par le ballon automatique, les absorbants etc. Cette famille rassemble tout le matériel de maintenance et de protection des extincteurs, RIA, colonnes sèches, poteaux incendie.



Housse Extincteurs avec coiffe bleu, verte, jaune 6/9 L/Kg. Blanche Co2 2 kg/5 kg



Housse protectrice en nylon pour extincteur mobile



Housse RIA toutes marques



Coffret design simple et double sur mesure



Pelle, bac à sable composite absorbant



Ballon d'extinction automatique, registre de sécurité couverture anti-feu.



HYDRAULIQUE

Entretien de vos Colonnes sèches



Prise incendie pompiers

Pour assurer son efficacité et sa conformité légale, les colonnes sèches doivent être vérifiées régulièrement pour répondre aux règles d'exploitation et de maintenance de la norme NF S61-759.

Les colonnes sèches doivent faire l'objet d'une vérification annuelle par un technicien qualifié, un essai hydrostatique à débit nul doit être effectué tous les ans, la lubrification des vannes, robinets de raccordement et autres robinets intervient ici.

La maintenance annuelle des colonnes sèches se termine par la pose de bague et l'établissement d'un rapport de vérification mentionnant tous les points constatés.

Entretien de vos Poteaux, bouches incendie



Généralement positionné dans les secteurs urbains, ce matériel est utilisé principalement par les sapeurs-pompiers.

Directement relié sur les châteaux d'eau, il assure une autonomie suffisante pour combattre un incendie.

- Mise en eau du Poteau
- Remplacement des petites pièces détachées (Joints, étiquettes, ...)
- Remise d'un rapport de visite. (avec précision des mesures constatées et les préconisations)
- inscription dans le registre de sécurité



Prise de mesure Débit/pression

Entretien de vos Robinets d'incendie Armés

Les Robinets d'Incendie Armés sont des équipements de première intervention alimentés en eau permettant à toute personne non spécialisée d'agir immédiatement sur un départ de feu.

Les R.I.A. sont conçus pour permettre une première intervention d'urgence dans la lutte contre un incendie, en attendant que des moyens plus puissants soient mis en oeuvre.



RIA Pivotant/tournant DN 33/30m

Les Robinet d'incendie armés présentent l'avantage d'une grande puissance et d'une durée d'action importante.

Ils sont implantés à l'intérieur des bâtiments, le plus près possible des risques à protéger.

Le marquage Norme Française appliqué aux RIA/PIA, c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes.

Par ces contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire/distributeur, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte

Le marquage NF-RIA/PIA atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF-021



Tracabilité du Réseau hydraulique



SIGNALISATION

Le plan d'intervention: (Norme NFX08-070)

Exemple de plan d'intervention



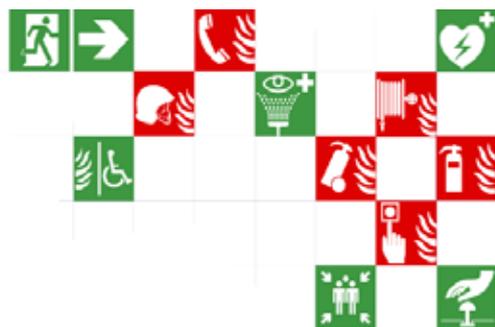
Le plan d'intervention permet d'aider et de faciliter le travail des services de secours lors d'une situation d'urgence comme un incendie, une inondation etc.

Destinés à tous types d'établissements, ERP, Magasins, Bureaux d'Administration, Immeuble d'habitation, ils doivent comporter les éléments essentiels en cas d'évacuation ou de première intervention.

Le plan schématique du site doit comporter les symboles prévus par la norme NFX 08 070. De même, les codes couleur doivent correspondre aux critères de cette même norme.

Les légendes ne doivent comporter que les symboles présents sur le plan d'évacuation.

Une vérification annuelle de plans doit être faite, toute modification du site ou déplacement des éléments de sécurité engendre la mise à jour des plans d'évacuation.



L'ÉVACUATION D'UN E.R.P/ E.R.T

Destinés aux services de secours, les Plans d' Intervention doivent comporter les éléments essentiels à l'intervention des sapeurs-pompiers ou responsables de sécurité incendie (Coupures électriques, vannes, matériels incendie)

Le plan détaillé avec les ouvertures par l'extérieur, les voies, les accès pompiers.

Les murs et portes coupe-feu.

Les zones à risques.

Les zones de mise en sécurité.

Les moyens d'extinctions fixes (RIA par exemple).

Le Système de sécurité incendie

Les dispositifs et commandes de sécurité.

Les locaux techniques (TGBT, local SSI).

Les arrêts d'urgence et les organes de coupure des fluides et sources d'énergie (électricité, gaz...).

La norme NF X 08-070 en vigueur

Exemple de plan d'évacuation



Diverses matières premières peuvent être utilisées pour la fabrication des plans toutefois celles-ci doivent respecter les conditions de la norme NF 318 Affichage de Sécurité.

L'ensemble de nos plans peuvent être imprimés et peuvent être fabriqués avec le panel varié de matières premières:

- Cadre plastique
- Dibond
- PMMA
- Plastifié



ECLAIRAGE DE SECURITE



En cas de coupure générale, il est nécessaire de disposer d'un système d'éclairage de sécurité permettant d'indiquer le passage où se situent les portes d'évacuation. Il faut que cette signalisation dans les locaux soit visuelle et éclairée, comme le stipule le règlement. Car au-delà d'être un éclairage de sécurité, ces équipements assurent la protection des personnes et permettent aussi de sauver des vies.

Que dis la réglementation: La réglementation du 14 décembre 2011 fixe les règles de conception, de mise en œuvre et de maintenance de l'éclairage de sécurité sur les lieux de travail. A la suite de cet arrêté, une installation d'éclairage de sécurité est désormais obligatoire à l'intérieur de tous les établissements recevant du public (ERP) et/ou des travailleurs (ERT).



C'est pourquoi, il est nécessaire d'en disposer d'un nombre suffisant afin de mieux contrôler la circulation des personnes en cas d'évacuation. De même, en plus d'être autonome et de ne consommer quasiment aucune énergie électrique, leur entretien repose uniquement sur la vérification des lampes et de l'autonomie des batteries.

Pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité de vos Eclairages de secours il est vivement recommandé et **obligatoire pour les entreprises d'effectuer une maintenance de l'ensemble du système d'éclairage de secours au moins une fois par an** pour ne pas avoir de surprises ou de dysfonctionnement ou de déclenchement intempestif...



BAES Autonomie 1h



Télécommande de mise au repos



BAES d'ambiance autonomie 5h



Eclairage de sécurité ATEX



Bloc à phare d'ambiance



SYSTÈMES DE DÉSENFUMAGE

Fonctionnement des exutoires de fumées

Les exutoires de fumées jouent un rôle primordial dans la sécurité incendie. En effet, en cas d'incendie, les fumées toxiques et chaudes s'accumulent en partie haute du bâtiment. Ces fumées doivent être évacuées, afin de permettre aux occupants d'évacuer rapidement et éviter l'intoxication.

C'est pourquoi. Lors d'un incendie, **les pompiers déclenchent les ouvertures les exutoires** depuis les coffrets de commande, positionnés vers les entrées principales du bâtiment. Des amenées d'air, positionnées en partie basse, assurent l'entrée naturelle d'air neuf et la bonne évacuation des fumées et chaleurs. A savoir que les portes d'entrée et issues de secours peuvent jouer ce rôle d'amenées d'air.



La norme française de sécurité NF S 61-933 (Système de Sécurité Incendie – Règles d'exploitation et de maintenance désenfumage) précise que « les opérations de vérification du Système de Sécurité Incendie doivent être réalisées périodiquement (périodicité annuelle : essai des exutoires, ouvrants, essai des dispositifs de commande). »

Pour garantir son fonctionnement et sa sécurité, votre installation nécessite une maintenance désenfumage règlementée.

Entretien désenfumage, Ce que dit la réglementation

Entretien désenfumage, la maintenance de l'installation de désenfumage est une obligation réglementaire. Celle-ci concerne les 4 types de bâtiments :

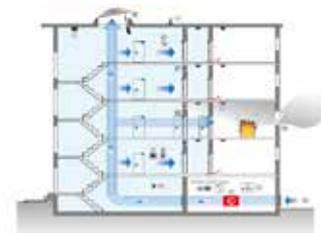
- Bâtiments industriels et commerciaux, régis par le Code du Travail.
- Installations classées, notamment les entrepôts couverts, régis par les arrêtés préfectoraux (arrêté rubrique 1510).
- Etablissements recevant du public dit ERP soumis à l'arrêté du 25 juin 1980 modifié et arrêté du 22 mars 2004.
- Bâtiments d'habitation, soumis au Code de l'Habitation, notamment l'arrêté du 31 janvier 1986.



Exutoire simple battant



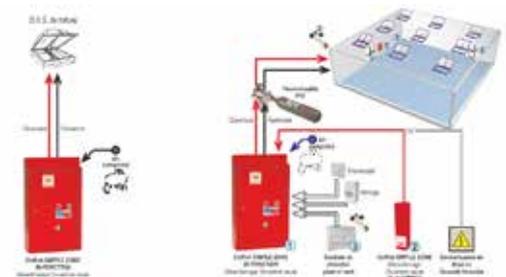
Exutoire double battant



Option Aération/ventilation



Boîtier de commande pneumatique



Principe de fonctionnement



SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE



Pourquoi maintenir une installation de système de sécurité incendie (SSI) ?

Il est de la responsabilité du chef d'établissement de mettre en œuvre les moyens nécessaires permettant d'assurer la sécurité de son personnel, la pérennité de son exploitation et limiter l'impact sur l'environnement.

Contrairement à un outil de production, un SSI est un système en attente de sollicitation, qui peut intervenir plusieurs années après sa mise en place, le SSI devra alors fonctionner sans faille, bien que son vieillissement soit inévitable.

C'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer des visites de maintenance régulières pour confirmer le niveau de performance et d'efficacité de l'installation par des essais fonctionnels périodiques.

En nous confiant cette prestation, vous respectez vos obligations tout en restant concentré sur votre métier. Nous réalisons la maintenance annuelle de systèmes de sécurité incendie (SSI) de toutes marques dans le respect des règlements et normes en vigueur.



Essais détecteurs



- Essais de fonctionnement des scénarios de mise en sécurité en automatique et en commandes manuelles,
- Essais de l'ensemble des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) ainsi que de tous les arrêts d'installations techniques (arrêt climatisation, coupure énergie...),
- Essais fonctionnels de tous les équipements terminaux (détecteurs, déclencheurs manuels...),
- Vérification des alimentations de sécurité et de leurs batteries,
- Vérification de l'audibilité et de la visibilité des diffuseurs d'évacuation,
- Vérification de la transmission des informations d'alarme, de mise en sécurité et de dérangement,
- Vérification du système de supervision et des unités d'aide à l'exploitation.

L'ALARME INCENDIE TYPE 4

Pour répondre aux besoins des Etablissements Recevant du Public (ERP) de type commerce de proximité, restauration, salle des fêtes de petite taille ou établissement industriel nécessitant un équipement d'alarme de type 4.

L'ALARME INCENDIE TYPE 3

Elles se composent d'un ou plusieurs BAAS qui, reliés entre eux, peuvent régir une boucle de déclencheurs manuels. L'ouverture de la boucle de commande (Déclencheur Manuel) active le processus d'alarme générale. Si un BAAS se met à émettre l'alarme incendie, tous les autres se déclenchent aussi.

L'ALARME INCENDIE TYPE 2B

Conçu pour répondre aux exigences d'un système de sécurité incendie de catégorie C, l'équipement d'alarme se compose d'un BAAS type Pr (Principal) associé au BAAS de type Sa (Satellite). Le bloc autonome d'alarme sonore satellite (BAAS Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur. L'ouverture de la boucle de commande depuis le bloc autonome d'alarme principal (BAAS Pr) provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée de 5 minutes.

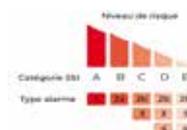
L'ALARME INCENDIE TYPE 1

Des détecteurs automatiques d'incendie

Des déclencheurs manuels (DM, petit bloc permettant de signaler soi-même un incendie)

Un tableau de signalisation (permet la surveillance des zones équipées de détecteurs)

Une source d'alimentation de sécurité (l'éclairage de sécurité est maintenu en cas de coupure de courant due à l'incendie)



Niveau de risque	A	B	C	D	E
Type alarme	■	■	■	■	■



FORMATION DU PERSONNEL

1-Formations incendie

Lieu : Au sein de votre entreprise.

Niveau requis : Aucun.

Nombre de personnes par sessions : 1 à 8.

Théorie : 50%.

Pratique : 50%.

Durée de la formation : 1h30.

Objectifs : Savoir utiliser un extincteur, maîtriser un incendie et utiliser le matériel de lutte contre l'incendie de l'établissement, RIA, lance incendie ...

Evaluation : QCM.



2-Formation SST sauveteur secouriste du travail

Formation MAC SST maintien actualisation des compétences



Les formations SST et MAC SST : Sous le nom d'acteur sauveteur secouriste du travail pour le SST et maintien actualisation des compétences.

De la théorie en passant par la pratique avec des cas concrets, nos formateurs s'adaptent au référentiel de formation régie pas l'INRS.

Lieux : Elles sont effectuées dans vos locaux par nos formateurs qui sont certifiés par l'INRS à jour de leur certification.

Les durées de formations :

les formations SST et MAC SST sont proposées en 14h00 pour le SST et 7h00 pour le MAC SST.

- SST exemple pour 10 personnes sur 2 journées : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

- MAC SST exemple pour 10 personne sur 1 journée : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Salle de formation pour la théorie : Nos formateurs ont besoin d'une salle de réunion, de formation ou de pause afin d'effectuer cette formation dans les meilleures conditions.

3-Guide file serre file

Lieu : Au sein de votre entreprise sur la France entière.

Niveau requis : Aucun.

Nombre de personnes par sessions : 1 à 10.

Théorie : 50%.

Pratique : 50%.

Durée de la formation : 1h30 ou 2h00



4-Exercice d'évacuation

Suivant votre souhait, nous pouvons à la suite de la formation incendie effectuer un exercice d'évacuation de votre établissement.

5-Formation habilitation électrique BS BE

Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électrique sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique. S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.



EXTINCTION AUTOMATIQUE

Extinction automatique, application en local:

1. Installation simple et rapide :

Le tube flexible du capteur est installé facilement à l'intérieur de la hotte d'extraction – directement au-dessus des zones de cuisson.

Lorsqu'il est en service, le tube est pressurisé avec de l'azote à 16 bar.

La pression dynamique rend le tube encore plus réactif à la chaleur.

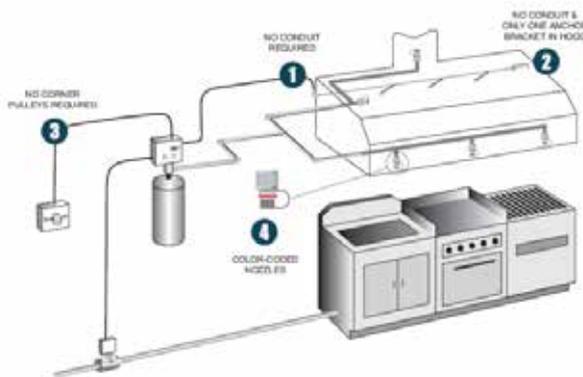
2. Détection rapide d'incendie :

En cas de montée de flamme, la chaleur de l'incendie entraîne l'éclatement du tube sous pression au point le plus chaud.

3. Extinction instantanée :

La dépressurisation soudaine du tube actionne le robinet différentiel de pression spécial et l'agent extingueur est libéré instantanément par des buses spéciales.

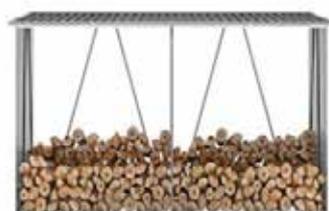
Le feu est éteint rapidement après son apparition, limitant ainsi les dommages et les temps d'arrêt.



Principe de fonctionnement



Extincteur auto au dioxyde de carbone



Installation sur mesure en intérieur ou extérieur

LES CLASSES DE FEU

Feux de classe A : Feux de combustibles solides



Tout d'abord, examinons les feux de classe A, aussi appelés « feux secs ». Ce sont les feux les plus fréquemment rencontrés, particulièrement dans les bureaux ou les habitations. Cette classe regroupe les feux provenant de la combustion de matériaux solides et courants (papier, bois, cellulose, tissus...).

Papier, bois, tissus, carton, coton, fourrage, etc.

Ainsi, les feux de classe A sont généralement les plus faciles à éteindre avec de l'eau. Les combustions vives (avec des flammes). Les combustions lentes (sans flammes), c'est-à-dire avec des braises.

Feux de classe B : Feux de combustibles liquides ou de solides liquéfiables



Les feux de classe B, aussi appelés « feux gras », regroupent les feux liés à la combustion de substances grasses, liquides ou solides liquéfiables, tels que les hydrocarbures, les huiles minérales, les alcools, les goudrons, les plastiques et d'autres produits chimiques qui se liquéfient en présence de chaleur.

Hydrocarbure, alcool, caoutchouc, plastique, peintures

Mentionnons que les feux de classes B peuvent entraîner la production de mélanges gazeux ou explosifs, de fumées toxiques ou encore de réactions chimiques imprévisibles. Enfin, ils peuvent entraîner de violentes réactions avec l'eau.

Feux de classe C : Feux de gaz



Le principal danger lié aux feux de gaz est le très fort rayonnement thermique, ainsi que le risque d'explosion. En effet, ces feux sont particulièrement puissants car le gaz se mélange avec l'air créant des conditions de combustion optimales.

Butane, propane, acétylène, gaz de ville, etc.

Dans un contexte industriel, il faut également prendre en compte le risque d'intoxication lié à certains gaz. Pour l'extinction de ces feux, il est primordial de rechercher « un barrage » avant toute autre action, c'est-à-dire chercher à fermer la vanne d'ouverture de gaz. Il sera ensuite recommandé d'utiliser les extincteurs à poudre.

Feux de classe D : Feux de métaux



Les feux de classe D, dits « feux de métaux » (aluminium, magnésium, potassium, sodium...), sont rencontrés principalement dans le domaine de l'industrie et de la chimie. Ils peuvent atteindre de très hautes températures.

Magnésium, titane, aluminium, limaille de fer, sodium, etc.

Le principal risque est d'utiliser de l'eau pour l'extinction car avec la température élevée, l'eau projetée se transforme immédiatement en hydrogène, créant ainsi un dégagement de gaz (H₂) explosif.

C'est pourquoi pour ces feux, il est indispensable d'utiliser un extincteur à poudre spéciale. Il sera nécessaire d'adapter la poudre au type de métal et donc de prévoir à l'avance les extincteurs dans la zone à risque.

Feux de classe F : Feux d'huiles et graisses de cuisson



Notons que ces feux sont particulièrement violents au contact de l'eau. Il est donc interdit d'utiliser un extincteur à eau.

Huiles et graisses végétales ou animales.

Il faut privilégier un extincteur à poudre ou à CO₂. Il est également possible de couvrir la flamme à l'aide d'un linge humide essoré ou d'une couverture anti-feu.